



**Conseil Départemental de l'Isère
de l'Ordre des Médecins**

**Lettre n°14, Vendredi 30 Octobre 2020
Crise sanitaire COVID 19
Dr Pascal JALLON, Président du CDOM38**

**Progression Alarmante de l'Epidémie
Nous avons besoin de vous
URGENT**

Chers confrères et chères consœurs,

Nous avons appris mercredi soir le retour au confinement. Ce n'est pas surprenant compte tenu de la progression alarmante de l'épidémie comme l'indiquent les chiffres ci-dessous. La situation des établissements de santé est critique du fait de l'afflux massif de malades et, parallèlement, d'une problématique de pénurie de ressources humaines aussi bien en personnel paramédical que médical. La pénurie de personnel est une problématique récurrente hors période épidémique : les établissements de santé travaillent en "flux tendu" avec une gestion quotidienne de l'absentéisme. La période actuelle est encore plus critique du fait de l'atteinte du personnel soignant par le virus, mais également par une fatigue importante liée aux répercussions de la première vague et du fait de la sévérité de l'état des patients. A ceci s'ajoute une grande lassitude face et au comportement des familles parfois agressives...

Dans ce contexte, nous faisons à nouveau appel à vous :

- Pour les EHPAD : Nous avons besoin de médecins pour remplacer ou aider les médecins coordonnateurs, ou pour voir les patients "non Covid"
- Pour les Urgences de Voiron : afin de faire des gardes, qui se font avec un médecin "senior" qui vous secondent
- Pour le CH de VIENNE : si vous souhaitez soutenir les équipes du CH de VIENNE, contacter le CH de Vienne directement : sec.dssi@ch-vienne.fr
- Pour la régulation : soit pour COVID A DOM soit pour réguler les appels pour la Covid.

Le lien pour s'inscrire pour les plages de renfort est : https://1drv.ms/x/s!BCs_wEdwlu6lakOPJbXXqw953QU?e=Cn0i57

Les plages en jaune sont réservées aux médecins hospitaliers pour Covid à dom uniquement (il n'y a pas d'appel direct Covid du Centre 15).

Le nombre de plages sera augmenté selon les demandes.

Une formation vous est proposée en visioconférence et en présentiel dans le respect des consignes sanitaires, avec Port du masque obligatoire pour la formation le :

Mardi 3 novembre à 17h30

l'amphi Boucherle à la faculté de médecine.

Le programme est :

- * Régulation d'un appel Covid et Covid à dom : Dr Guillaume Debaty
- * Actualisation des connaissances sur la pathologie : Pr Olivier Epaulard

Le lien de connexion de la visioconférence Formation renfort covid et covid à dom est le suivant :

<https://univ-grenoble-alpes-fr.zoom.us/j/91229026591?pwd=SGFiNnZzeXFCeVA4WFJ2L05UTnBSQT09>

Les codes : Meeting ID: [912 2902 6591](https://univ-grenoble-alpes-fr.zoom.us/j/91229026591) Passcode: 004289

One tap mobile

+33186995831,,91229026591# France

+33170372246,,91229026591# France

Dial by your location

[+33 1 8699 5831](tel:+33186995831) France

[+33 1 7037 2246](tel:+33170372246) France

[+33 1 7037 9729](tel:+33170379729) France

[+33 1 7095 0103](tel:+33170950103) France

[+33 1 7095 0350](tel:+33170950350) France

Meeting ID: [912 2902 6591](https://univ-grenoble-alpes-fr.zoom.us/j/91229026591)

Find your local number: <https://univ-grenoble-alpes-fr.zoom.us/j/91229026591>

Join by SIP

91229026591@zoomcrc.com

Join by H.323

[162.255.37.11](tel:162.255.37.11) (US West)

[162.255.36.11](tel:162.255.36.11) (US East)

[213.19.144.110](tel:213.19.144.110) (Amsterdam Netherlands)

[213.244.140.110](tel:213.244.140.110) (Germany)

Meeting ID: [912 2902 6591](https://univ-grenoble-alpes-fr.zoom.us/j/91229026591)

Passcode: 004289

Quelques chiffres :

- Très forte progression de tous les indicateurs.
 - Sur Grenoble métropole, l'incidence passe à 733 (+217 en 8 jours),
 - Le taux de positivité est à 30,7% sur le sud Isère (+11%).
 - Le taux incidence > 65 ans : 642/100 000 est désormais quasi identique à celui de la population générale d'où un risque d'augmentation des hospitalisations
 - Le CHUGA : 201 patients, dont 34 en réanimation et 15 en USC
 - Nette augmentation des hospitalisations quotidiennes (40 à 50 par jour contre 20-25/j la semaine dernière).
 - Un nombre de décès (53) qui dépasse la première vague (47) et avec un accroissement très rapide
- Le reste des établissements de santé sont également très touchés :
- GHM 18 en USC avec programmation d'augmenter le nombre de lits en USC (passage de 10 à 16 puis à 25)
 - Belledonne 5 en Réa et 1 en USC avec 2 décès ces 24 heures.
 - Ce 30 Octobre 2020, l'ARS a fait des projections à partir des informations et de l'évolution des autres départements :

Le taux de doublement était de 15 jours, il y a une semaine

Il va passer à 9 jours, c'est-à-dire que dans 9 jours nous aurons 2 fois plus de patients en hospitalisations, en Réa USCD

Ce jour sur le bassin Grenoblois, il y a 370 patients hospitalisé, 44 en Réa, et 34 en USCD

Les réa sont pratiquement pleines et il faut prévoir 88 patients dans 9 jours ...

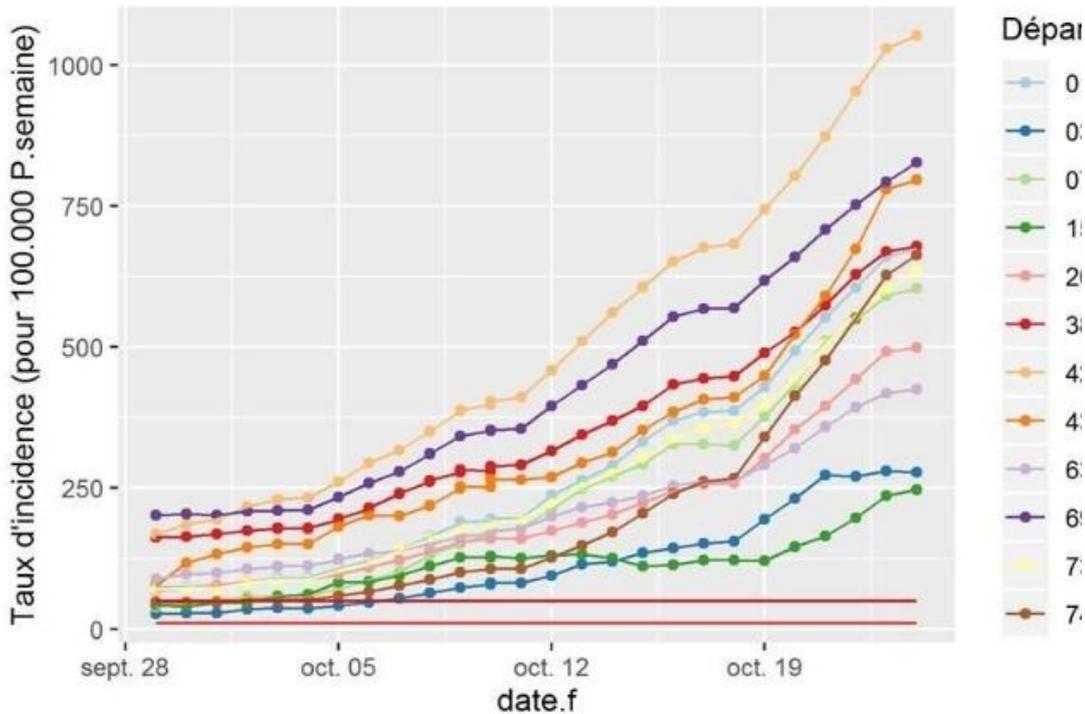
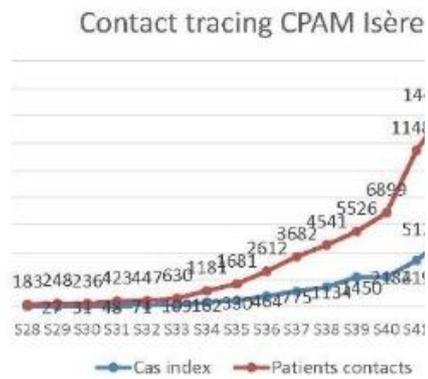
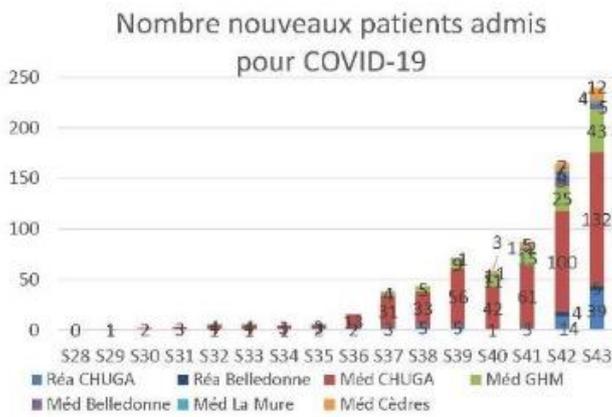
- BOUGOIN JALLIEU et VIENNE : sans avoir les chiffres exacts il ne reste plus de lits d'hospitalisation. Pour Vienne, les USC sont complètes et des unités COVID sont ouvertes

Face à cela la déprogrammation des interventions chirurgicales est obligatoire entraînant une perte de chance pour les patients même si nous faisons tout pour l'atténuer.

Ci-dessous, les graphes montrant l'explosion de l'épidémie :

Données Semaine 43

Semaine 43			
Activité Labo	Nbre de patients COVID +	Nbre de patients prélevés	Taux de positifs
Oriade	1162	5636	20,6%
Eurofins	730	2969	24,6%
CHU (dont envoi à Lyon)	916	4095	22,4%
GHM	310	1101	28,1%
Total	3118	13801	22,6%



Taux d'incidence en semaine glissante.
Les seuils de 10 et 50 sont figurés en ligne rouge.

- **Quelques rappels : Les numéros ci-dessous sont à usage uniquement pour les médecins, à ne pas divulguer :**

Hot Lines Labos

Numéro téléphonique dédiée à la prise de RDV par les médecins de ville

GHM Clinique Mutualiste [04 76 70 72 02](tel:0476707202)

CHU GA [04 76 76 86 24](tel:0476768624)

Numéro pour les patients [04 76 76 86 18](tel:0476768618)

Laboratoires du groupe ORIADE, liste des numéros des différents sites :

https://www.cdom38.org/medias/coronavirus/Lignes_dappel_Laboratoire_dediees_COVID.pdf

Hot Line Infectieux : [06 14 48 18 59](tel:0614481859) infectiologie@chu-grenoble.fr

Hot Line Gériatrie : Pour avis gériatrique et conseil Covid

Ouvert de 8H à 18 Heures 7 jours sur 7

Grenoble [04 76 76 85 19](tel:0476768519)

Voiron [04 76 67 14 84](tel:0476671484)

Hot Line soins palliatifs : [0800 806 212](tel:0800806212)

Quelques protocoles en soins palliatifs (MRSI) : <http://mrsi.fr/notre-projet-de-sante/soutien-a-des-parcours-de-sante-specifiques/soins-palliatifs-sud-isere/>

- **Rappel sur les arrêts de Travail à ce jour :**

Sujet contact Asymptomatique as d'arrêt de travail en attendant sa PCR de J7. Mesures barrières (distanciation + masque + lavage des mains)

Patient symptomatique COVID + : Arrêt de travail de 7 jours au moins et plus si la situation clinique l'impose et/ou 48 H après disparition des symptômes en particulier de la fièvre

Sujet Asymptomatique COVID + : Normalement Arrêt de travail 7 jours. Mais si sujet volontaire pour travailler pas d'arrêt de travail.

Un patient COVID + confirmé n'est plus contagieux après 7 jours d'évolution - ne faut pas reconstrôler un test PCR + (son test peut rester positif sans valeur clinique)

· **ARS : Protocole sur certificat de Décès et soins funéraire**

Nous avons été informés par les opérateurs funéraires que certains médecins ne cochaient pas la case de mise en bière immédiate sur les certificats de décès de défunts COVID+, considérant qu'au-delà de 7 jours le corps n'est plus contagieux, et autorisent la famille à se recueillir auprès du défunt avant l'intervention des opérateurs funéraires.

Il nous paraît opportun de vous proposer de rappeler à l'ensemble des médecins libéraux et hospitaliers les termes entre autres du décret n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et notamment :

- Que la toilette mortuaire est autorisée sur les corps COVID + si elle est pratiquée par des soignants ou des thanatopracteurs, équipés d'EPI (lunettes, masque chirurgical, tablier antiprojections, gants à usage unique). Les toilettes mortuaire et rituelle pratiquées par les familles restent interdites.
- La présentation du corps, mi- recouvert d'un drap, en bière ou non, est possible pour les corps COVID+ (ou suspectés), dans certaines conditions, le corps devant être mis sans délai en housse, pour une mise en bière immédiate (dans les 24 h).
- Que la mise en bière doit être immédiate (dans les 24h après le décès) étant donné le caractère potentiellement contagieux du corps en cercueil simple. La COVID 19 ne nécessite pas l'utilisation d'un cercueil hermétique.

Au-delà de la réglementation, ces points sont très importants à respecter pour protéger les intervenants du funéraire.

› **Rappelons un seul message :**

Appliquons les mesures barrières

Portons le masque

Lavage de mains

Distanciation

C'est dans les salles de repos que le virus se propage

Bien Confraternellement,

Docteur Pascal JALLON, Président du CDOM38

Urgent

N'hésitez pas à nous contacter que ce soit pour vous porter
volontaires ou pour des renseignements

Entraide@38.medecin.fr

Nous comptons sur vous ...



**Conseil Départemental de l'Isère
de l'Ordre des Médecins**